

## IJL 2025-2027

### **Candidats admissibles**

Pour être admissible au financement dans le cadre de l'IJL, un organisme doit satisfaire à l'ensemble des critères suivants :

- L'organisme doit être un organisme de presse canadien à but non lucratif ou du secteur privé exerçant ses activités dans un ou plusieurs des secteurs suivants :
  - presse écrite
  - radio communautaire
  - télévision communautaire
  - service de nouvelles en ligne
- L'organisme doit :
  - être détenu et contrôlé majoritairement par des Canadiens
  - exercer ses activités au Canada, notamment en assurant la rédaction et la conception du contenu au Canada
  - être soit membre d'une association journalistique reconnue et respecter le code de déontologie d'une association journalistique reconnue, soit disposer de son propre code de déontologie dont les normes de conduite professionnelle exigent le respect des processus et principes reconnus de la profession journalistique, y compris l'équité, l'indépendance et la rigueur dans la couverture de l'actualité et la gestion des sources

**Les organismes autochtones** sont admissibles s'ils exploitent un média d'information autochtone au Canada et produisent du contenu journalistique incluant des questions d'intérêt général, notamment la couverture de sujets liés aux droits des peuples autochtones, au droit à l'autonomie gouvernementale et/ou aux droits issus de traités.

#### **Qui ne peut PAS postuler ?**

- les diffuseurs privés non-communautaires
- la Société Radio-Canada (Radio-Canada/CBC)

---

**Les organisations de médias suivantes peuvent postuler à l'appel à candidatures actuel CMC/FCRC & MIC:**

**Coalition des médias communautaires représentée par le Fonds canadien de la radio communautaire (FCRC)**

Secteurs de l'industrie de l'information pris en charge :

- Médias ethniques : journaux et services de nouvelles en ligne, stations de radio et de télévision communautaires
- Stations de radio communautaire et de télévision communautaire autochtones
- Stations de radio communautaire anglophones hors Québec
- Stations de télévision communautaire anglophones
- Stations de télévision communautaire francophones hors Québec

*Veuillez noter : La Coalition des médias communautaires, représentée par la FCRC, sera la seule organisation chargée d'administrer le [Fonds pour la diversité des voix](#).*

Pour en savoir plus, consultez le site Web du [Fonds canadien de la radio communautaire](#).

### **Médias d'Info Canada**

Segments de l'industrie de l'information soutenus :

- Journaux et services de nouvelles en ligne anglophones
- Journaux et services de nouvelles en ligne francophones
- Journaux et services de nouvelles en ligne autochtones

Pour en savoir plus, consultez le site Web de [Médias d'Info Canada](#).

---

Le Consortium des médias communautaires de langues officielles en situation minoritaire a livré un programme LJI séparé.

Segments de l'industrie de l'information soutenus :

- Journaux communautaires et services de nouvelles en ligne de langue officielle en situation minoritaire
- Stations de radio communautaire de langue officielle en situation minoritaire
- Stations de radio communautaire francophones du Québec
- Stations de télévision communautaire francophones du Québec

Pour en savoir plus, consultez le site Web du [Consortium des médias communautaires de langues officielles en situation minoritaire](#).